

SARL 3DI
Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 500 €
Siège Social : 65 rue des capucins, 27400 Les Andelys
RCS EVREUX B 520 169 160

SAISIE
17 AOUT 2010
9318

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES

L'AN DEUX MILLE DIX,
LE 12 JUILLET 2010 16 HEURES.

Les associés se sont réunis. L'assemblée est présidée par **M. BLAVIN Franck**

SONT PRESENTS :

M. BLAVIN Franck propriétaire de 24 parts
M. GEPPERT Hans propriétaire de 26 parts

En conséquence, le président déclare que l'assemblée est en état de délibérer à titre extraordinaire, la majorité légale des trois quarts des parts est atteinte.

ORDRES DU JOUR :

1. APPROBATION DES CESSIONS DE PARTS

Le président de l'assemblée ouvre la discussion, diverses observations sont échangées.
Le président met en vote les résolutions se rapportant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION : Cession de parts sociales

L'AGE approuve les cessions de part suivantes :

1. Cession de (25) part de M. GEPPERT Hans à Mlle. BLAVIN Aline.
2. Cession d'une (1) part de M. GEPPERT Hans à M. BLAVIN Franck.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

« LA RESOLUTIONS EST ADOPTEES A L'UNANIMITE »

Les ordres du jour étant épuisés, le président déclare la séance levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal.

Signatures :

